

Au Havre,
Le 10 Octobre 2019

Monsieur GASTINNE
Maire du Havre
1517, place de l'Hôtel de Ville du Havre
CS 451
76600 LE HAVRE

Alban BRUNEAU
Conseiller Départemental
Maire de Gonfreville l'Orcher

Sophie HERVÉ
Conseillère Départementale

Objet : démolition du complexe sportif Eugène Friot

Monsieur Le Maire,

Par la présente, je me permets d'attirer votre attention sur la situation du complexe sportif Eugène Friot, dans le quartier des Neiges, au Havre.

En effet, j'ai été interpellée par plusieurs habitants du quartier concernant cette structure appelée à être détruite dans les prochains mois. Cette décision provoque plusieurs inquiétudes auprès des habitants mais aussi pour la vie du quartier.

Tout d'abord, les activités qui étaient hébergées dans ce complexe ont été « relogées » mais pas toutes à l'identique. Certaines se retrouvent dans des locaux plus petits, difficiles de fonctionnement.

De plus, les activités sportives de l'école Jean Jaurès ont-elles aussi été supprimées. Les enfants n'ont plus que l'activité piscine et voile, ils ne peuvent plus accéder, depuis longtemps, au gymnase et son dojo. En cause le manque d'entretien de celui-ci car il a véritablement laissé à l'abandon, pire aujourd'hui il serait démoli. Le sport est plébiscité par la municipalité et pratiqué à l'école, il permet une émancipation et une cohésion des enfants, sans oublier ses bienfaits sur la santé. En seront-ils privés définitivement à l'avenir car habitants des Neiges?

Des travaux de mise aux normes seraient plus que nécessaires pour qu'enfin l'école et les associations se réapproprient, dans de bonnes conditions, ces lieux de rencontre et d'échanges nécessaires à la vie du quartier. La démolition pure et simple de cette structure ne serait pas un signal « positif » pour le quartier où le sentiment d'abandon est plus que présent.

Je voulais donc attirer votre attention sur cette décision qui aura des conséquences plus préoccupantes sur « l'état d'esprit du quartier », ce sentiment d'abandon des habitants ne doit pas perdurer. Le quartier des Neiges, est un quartier à part entière, il fait partie de notre ville. Les habitants et les enfants de ce quartier ont eu aussi droit à l'accès, dans de bonnes conditions, aux activités culturelles et sportives au sein de leur quartier, source d'échange, de rencontre et d'émancipation.

Vous remerciant de votre écoute et de l'intérêt que vous porterez à ma demande, et vous prie de croire, Monsieur Le Maire, l'expression de ma considération distinguées.

Sophie HERVÉ

